



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 juin 2007

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2007**

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les Actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra le :

**Jeudi 21 juin 2007 à 15h30**

**à La Maison de l'Amérique Latine, 217 Boulevard St Germain – 75007 PARIS.**

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 14 mai 2007 et l'avis de convocation au BALO du 4 juin.

Les documents prévus par l'article 135 du décret du 23 mars 1967 sont tenus à la disposition des Actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout Actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout Actionnaire peut en prendre connaissance au siège pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 138 433 295 €

Siège social : 32 rue Guersant, 75017 Paris – T : +33 1 55 37 52 00 F : +33

447 800 475 RCS Paris